

le Grand-Maître des Ceremonies étoit à la porte, qui apportoit une Lettre de Cachet du Roi, pour faire part à la Compagnie de son Mariage, & pour en rendre à Dieu les graces accoutumées; sur-quoi toutes les Chambres ayant été assemblées, l'on a fait entrer le Grand-Maître des Ceremonies, lequel ayant pris place entre Maître Louïs de Vienne, & Philippes-Charles Gaultier Dubois, Conseillers, a présenté la Lettre de Cachet dudit Seigneur Roi, adressante à la Cour, dont la teneur est cy-inserée; & après la lecture faite d'icelle, en présence des Gens du Roi, par Maître Louïs de Vienne, Conseiller, Monsieur le Premier President a dit au Grand-Maître des Ceremonies: que la Cour obéiroit avec joye aux ordres du Roi, & lui a demandé à quelle heure se chanteroit le *Te Deum*, à quoi il a répondu que ce seroit à quatre heures; lui retiré, les Gens du Roi, Maître Pierre Gilbert de Voisins portant la parole, ont dit, que c'est plutôt par des acclamations que par des discours, qu'on peut dignement applaudir à l'heureuse solemnité du Mariage du Roi, dont il a la bonté de faire part à la Compagnie par sa Lettre: qu'ils ne pourroient rien dire en ce moment qui ne fut au-dessous des pensées de la Cour & des

leurs propres, dans la joye d'un événement si nécessaire pour la France, si intéressant pour le Roi, si capable de combler ses vœux & ceux de ses peuples par les augustes qualitez & les éminentes vertus de la Princesse que le Ciel a bien voulu nous accorder pour Reine; que si tous les Ordres du Royaume doivent à l'envi prendre part à la fortune publique dans cette éclatante occasion, il est juste que cette Compagnie sur tout se signale; elle qui plus particulièrement attachée qu'aucune autre au bien de l'Etat, & à la personne de ses Souverains, doit être plus sensible aussi à tout ce qui les interesse: qu'à l'exemple de ce que la Cour a contume de faire dans ces grandes occasions, ils requièrent qu'il soit arrêté & ordonné, que pour rendre grâces à Dieu de l'heureux Mariage du Roi, la Cour assistera au *Te Deum* qui sera chanté demain en l'Eglise de Nôtre-Dame; qu'à cet effet elle s'assemblera au Palais en Robbes & Chaperons d'écarlatte, à l'heure indiquée, pour delà se transporter en l'Eglise de Nôtre-Dame en la maniere accoutumée; que les Officiers du Châtelet & les Prevost des Marchands & Echevins de cette Ville seront avertis de faire faire le même jour des Feux de joye le plus solennellement que

faire se pourra ; qu'outre la Fête de demain & le Dimanche qui suit immédiatement après, Messieurs qui doivent composer la Chambre des Vacations, vaqueront Lundi prochain, pour donner des marques de la part que la Cour prend à la joye publique, lequel jour sera férié par toute la Ville, & les Boutiques fermées ; enjoint à l'Horlogeur du Palais de carillonner sur l'heure à l'Horloge, & ne cesser toute la journée ; qu'il sera fait incessamment au Roi une Députation expresse & solennelle, pour lui témoigner la joye que la Compagnie ressent de l'accomplissement de son heureux Mariage, & que Messieurs qui seront députez iront pour le même sujet vers la Reine, Epouse du Roi : sur quoi Monsieur le Premier President leur a dit : que la Cour en alloit délibérer. La matiere mise en délibération. A arrêté & ordonné, que pour rendre graces à Dieu de l'heureux Mariage du Roi, elle assistera au *Te Deum* qui se chantera demain huit du present mois en l'Eglise de Nôtre-Dame ; & qu'à cet effet elle s'assemblera au Palais en Robbes & Chaperons d'écarlatte sur les trois heures de relevée, pour delà se transporter en ladite Eglise en la forme ordinaire, & qu'elle vaquera Lundi prochain dix du present mois, pour donner

SEPTEMBRE 1725. 2241

des marques de la part qu'elle prend à la joye publique, lequel jour sera férié par toute la Ville, & les Boutiques fermées en signe de réjouissance; que les Officiers du Châtelet & les Prevost des Marchands & Echevins de cette Ville seront avertis de faire faire des Feux de joye le plus solennellement que faire se pourra; enjoint à l'Horlogeur du Palais de carillonner sur l'heure à l'Horloge du Palais, & de ne cesser toute la journée; & en outre qu'il sera fait une Députation expresse & solennelle, pour témoigner au Roi la joye que la Compagnie a de son heureux Mariage, & le remercier d'avoir bien voulu en faire part à la Compagnie, & que Messieurs qui seront députés iront pour le même sujet vers la Reine, Epouse du Roi. FAIT en Parlement le sept Septembre mil sept cent vingt-cinq. *Signé*, YSABEAU.

Les Theatins ont signalé leur zele par un grand feu devant leur maison, qui parut entierement illuminée d'une maniere très-ingenieuse; sa situation avantageuse sur le Quai, vis-à-vis le Louvre, rendit cette Fête très-agréable.

Tous les Chapitres, les Colleges, les Communautés Seculieres & Regulieres, se sont aussi distinguez.

L'Opera, la Comedie Françoise & Italienne ont aussi donné de grandes marques de joye par des feux & des illuminations. Les Comediens François donnerent le 7. de ce mois, *gratis*, la Comedie du *Joueur*, à laquelle le peuple parut prendre beaucoup de plaisir. On ne descendra pas dans le détail de tous les particuliers qui ont donné des Fêtes, des illuminations, des feux, &c.

Le 8. Septembre le *Te Deum*, ordonné par le Roi, pour rendre à Dieu de solennelles actions de graces pour son Mariage fut chanté dans l'Eglise Metropolitaine de Paris, avec les Ceremonies accoutumées, & au bruit du canon & des Cloches. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Garde des Sceaux y assista, accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes. Le Clergé, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & le Corps de Ville, qui avoient été invitez de la part du Roi, assisterent au *Te Deum* en Robbes de ceremonie, & à leurs places ordinaires.

Le soir on tira le feu d'artifice, dont on va parler, devant l'Hôtel de Ville, dont toute la façade étoit illuminée, & il y eut dans toute la Ville, cette nuit, &

SEPTEMBRE 1725. 2245

les deux suivantes, des feux, des illuminations, & d'autres marques de réjouissance publique.

Description de la décoration du feu d'artifice que la Ville de Paris a fait tirer le 8. Septembre 1725. à l'occasion du Mariage du Roi.

UN Sacrifice d'actions de grâces étoit l'idée générale de cette décoration, & le Temple de l'Hyménée faisoit le corps principal d'un grand édifice de charpente, dont le plan quarré avec des avant-corps sur chacun des angles, contenoit environ cent pieds de pourtour sur 50. d'élevation. L'ordre composite y regnoit partout.

La principale face étoit toute de marbre imité des plus précieux : les chapiteaux & les bases des pilastres, des consoles, mascarons, &c. étoient rehaussés d'or. Les trois autres faces étoient imitées des pierreries ordinaires avec des refends, niches, & autres ornemens d'Architecture convenables à cette décoration.

Du milieu de l'entablement s'élevoit un grand piédestal de figure quarrée. La partie du milieu de chaque face circuloit d'une ligne convexe sur le Plan : le pie-

2244 MERCURE DE FRANCE.

destal étoit orné sur les angles & sur les profils de chûtes & de consoles, qui servoient à porter les lampes allumées pour éclairer le sacrifice.

Ce piedestal portoit un Autel antique, sur lequel le Sacrificateur couronné de myrthe, & peint de coloris, offroit le Sacrifice au nom du peuple en faisant les libations. Il sortoit du Sacrifice une fumée en figure de nuée qui terminoit le tout pyramidalement. Au pied de l'Autel étoit cette Inscription.

GALLORUM VOTA SOLUTA.

*Les vœux des François accomplis
par le Mariage du Roi.*

Dans le panneau circulaire convexe du piedestal on voyoit un Tableau, peint en camayeu de lapis, représentant le Dieu de l'Hymenée, qui preside au Mariage du Roi & de la Reine, L. M. figurées de la même maniere, & se donnant la main. On lisoit au-dessous ces mots.

CONNUBIO JUNGIT STABILI.

*Il les unit par un Mariage stable
& durable.*

Les Hymnes du Sacrifice étoient ex-
primez par deux groupes de Musiciens

2. vol.

peints

SEPTEMBRE 1725. 2245

peints de coloris, separez en deux chœurs, l'un vocal, & l'autre instrumental, placez dans les deux Tribunes de cette principale face, chaque Tribune étoit ornée d'un bas relief fin d'Agathe, l'un représentant la fécondité, l'autre la félicité.

Dans une des parties de l'entablement, & au-dessous de la balustrade qui regnoit tout autour, on avoit écrit ces mots.

AUGUSTÆ SOBOLIS SPES MAGNA
RESURGIT.

*On voit renaître l'esperance d'une auguste
posterité.*

Les deux pilastres des deux extrémités du corps de l'édifice, & qui montoient du rez-de-chaussée jusques sous les Tribunes, étoient ornez chacun de deux Medailles de lapis qui pendoient d'un mascarón rehaussé d'or, attaché au milieu du plafond de chaque Tribune. Chaque Medaille étoit accompagnée d'une Inscription ou Devise en Lettres d'or.

Dans la premiere il y avoit une abeille, qui repose entre les feuilles d'un lys épanouï, & pour Devise :

DULCI SPIRANS COMPLECTITUR UMBRA.

*Le Lys qui exhale une douce odeur, reçoit
& favorise l'Abeille à l'ombre
de ses feuilles.*

2246 MERCURE DE FRANCE.

La seconde, un miroir ardent qui reçoit les rayons du Soleil.

ASPECTU CONCIPIT IGNES.

Semblable au miroir ardent, la Reine reçoit la lumière, & les impressions de l'Astre brillant que le Roi représente.

La troisième, une perle enchassée dans de l'or.

IPSA SIBI PRETIUM.

Elle tire son prix d'elle-même.

La quatrième, une Rose entre plusieurs autres fleurs, au-dessus de laquelle il y a une Couronne.

ELECTA EX OMNIBUS UNA.

La Princesse Marie comparée à la Rose qui a été choisie entre les fleurs.

Deux Amours soutenus par leurs aîles, & peints de coloris, attachoient les festons de fleurs qui ornoient le Sacrifice.

Du centre du plafond de l'édifice aux retours des pilastres, & au-dessous des festons aussi peints en coloris, sortoit la Renommée, peinte de même manière, ayant les aîles déployées & sonnant de la Trompette. Elle portoit de la main

SEPTEMBRE 1725. 2247

droite une Medaille d'or, dans laquelle étoient les chiffres du Roi & de la Reine entrelassez.

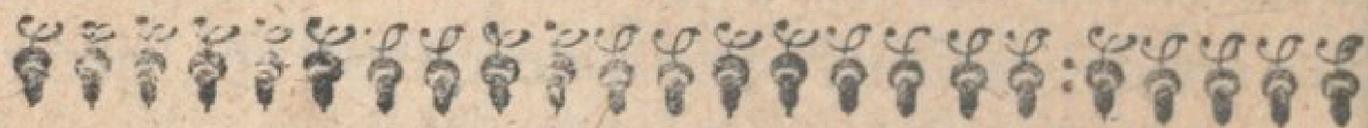
La Seine & la Marne paroissoient au milieu du bas de l'édifice, & sembloient sortir de dessous le rez-de-chaussée, pour venir prendre part à la joye publique. Elles étoient designées sous la figure de deux Nayades, appuyées chacune sur son Urne d'où sortoient leurs eaux, lesquelles après avoir circulé parmi des rochers, & autour de quantité de roseaux & de fleurs aquatiques, se mêloient ensemble pour suivre & terminer leur cours, ce qui formoit un grand tableau qui étoit orné de cette Inscription.

UNDAS ET GAUDIA MISCENT.

En mêlant leurs ondes, elles mêlent aussi leur joye pour prendre part à la felicité publique.

Ces Devises & ces Inscriptions sont de M. Moreau de Mautour, dont tout le monde connoît le talent & la capacité, & qui n'a eu que 24. heures pour satisfaire à la priere qui lui a été faite de les composer, par M^{rs} les Prevost des Marchands & Echevins de Paris. L'ordonnance de l'Architecture & de la Peinture de cette belle décoration, sont de M. Dumefnil.

mesnil, Peintre de la Ville, qui a heureusement executé l'un & l'autre au gré des connoisseurs, & à la satisfaction du Public.



PREMIERE ENIGME.

ON voit en l'air une maison,
 Ou, pour mieux dire, un labyrinthe,
 Ou gens qui cheminent sans crainte,
 Sont arrêtez en trahison.
 C'est une fatale prison,
 Un lieu de gêne & de contrainte,
 Ou leur vie enfin est éteinte
 Par un monstre plein de poison.
 Sa malice est ingenieuse,
 Et de Vulcain la main fameuse,
 Dresse des pieges moins subtils.
 Son art de bâtir est extrême,
 Car sa matiere & ses outils
 Se rencontrent tous en lui-même.

DEUXIEME ENIGME.

JE suis d'une forme bizarre,
 Petite, & quoique sans appas,

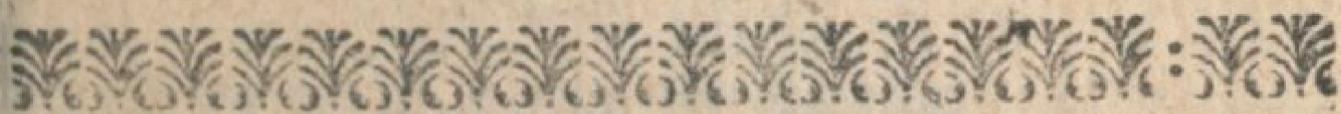
SEPTEMBRE 1725. 2249

Je donne ce que je n'ai pas,
A quiconque de moi se pare.

TROISIEME ENIGME.

Sans sçavoir les loix de l'Amour,
Je n'avois pas un jour quand j'épousai mon
pere,
Que l'on peut assurez n'avoir point eu de
mere :

Lecteur, sans user de détour,
Je te dirai que j'eus un enfant dans l'année,
Que je mourus sans être née.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

Traité des Eaux minerales, nouvellement découvertes au Village de Passy, près Paris, dans lequel sont expliquées leur nature minerale, la difference des sources, leurs qualitez, leurs vertus, & leurs effets sur le corps humain. Par M. Moulin de Marqueri, Medecin de la Faculté de Paris. A Paris, rue S. Jacques chez Lotin, 1725.

2. vol.

L'E-

2250 MERCURE DE FRANCE.

L'ECOLE DE MARS, ou Memoires instructifs sur toutes les parties qui composent le corps militaire en France, avec leurs origines, & les differentes manœuvres auxquelles elles sont employées. *Dédiée au Roi.* Par M. de Guignard, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant-Colonel du Regiment d'Infanterie du Thil reformé. *A Paris, rue S. Jacques, chez Simart, 1725. 2. vol. in 4. de près de 1400. pages.*

Préparation à la Mort, par le R. P. Dom Jean Paul Dufault, Religieux Benedictin, de la Congregation de S. Maur, vol. in 12. à Toulouse, chez Jean Guillemette, & se vend à Paris, chez Jacques Vincent, rue S. Severin, à l'Ange.

LE CATALOGUE de la Bibliotheque de M Boissier, ancien Maître des Comptes; & premier Commis de feu M. le Marquis de la Vrilliere, Ministre & Secrétaire d'Etat, dressé par Gabriel Martin, Libraire à Paris, & imprimé en 3. vol. in 12. se distribuë au Public. Cette Bibliotheque est considerable pour le nombre des Volumes qui passe vingt mille, & pour la singularité des Traitez en tout-genre. S'il se trouve des Particuliers, ou des Communantez qui desireroient

2. vol. sirent

SEPTEMBRE 1725. 2251

sirent l'acquérir en entier, le Propriétaire leur fera des conditions raisonnables. C'est l'avis qu'on nous prie de publier.

Ghaubert, Quay des Augustins, à la Renommée, vient d'imprimer une Lettre critique, écrite par un Professeur de l'Université de Paris, à un de ses amis sur le Plin du Pere Hardouin Jesuite; cette Lettre pourra être suivie de quelques autres sur le même sujet: si ces premières Lettres sont reçûes favorablement, comme il y a lieu de l'esperer, l'Auteur, qui sçait mieux que personne estimer l'Ouvrage de ce sçavant Jesuite, tout ce qu'il vaut, en donnera une Critique complete. On a imprimé celle-ci in 4. & in 12. de la même forme que le Journal des Sçavans, afin de lui faire éviter le sort ordinaire de presque toutes les pieces de cette nature qui se perdent, parce qu'on ne sçait souvent à quoi les joindre.

D'Houry, fils, Libraire, demeurant à Paris, rue de la Harpe, au Saint-Esprit, a mis en vente *une Conduite spirituelle, dans les actions principales de la vie*, contenant plusieurs Instructions, Reflexions & Prières Chrétiennes, vol. in 18.

2252 MERCURE DE FRANCE.

1. liv. 10 s. Cet Ouvrage est utile à toutes personnes de quelques états qu'elles soient, & surtout aux Missionnaires; qui par leurs instructions obligent les Fideles de se munir de livres pieux, capables de les conduire dans la voye du salut. Aux riches charitables, qui distribuent des Livres de pieté aux pauvres & aux Ecoliers des Catechismes, pour récompense de leurs assiduités à profiter des instructions que les Maîtres leur enseignent. On trouve à la fin de cet Ouvrage, un petit Traité sur la Retraite pour la sanctification des Ames Chrétiennes.

Le R. P. Castel travaille actuellement à répondre à quelques objections qui ont été faites sur son *Système de la Pesanteur des corps*, & en particulier à celles qui ont été annoncées dans le *Mercure de Juillet* dernier, p. 1619. sous le nom de *Lettres écrites d'Angleterre*. Dans cette réponse qui paroîtra bien tôt, l'Auteur se propose d'y mettre dans un degré d'évidence, (toujours par bons faits) & d'y développer à fond tout ce qui regarde la nature, & la pesanteur du feu.

L'on nous prie d'avertir, que le sieur
2. vol. Marais,

SEPTEMBRE 1725. 2253

Marais, Ordinaire de la Musique de la
Chambre du Roi, donnera son cinquié-
mième Livre de pieces de Viole, gravé
avec la Basse continuë dans le courant du
mois de Novembre prochain. Il espere
que les Curieux seront satisfaits des at-
tentions qu'il a euës, tant pour des pie-
ces très-faciles que difficiles, & de ca-
racteres.

EXPOSITION DE TABLEAUX.

Nous avons tous les ans fait men-
tion dans ce journal, des Tableaux
qu'on voyoit exposez à la Place Dauphi-
ne, le jour de la Fête Dieu. Nous avons
parlé du plaisir que cela faisoit au public,
& de l'utilité de ces expositions, qui ou-
vre le goût & l'amour des beaux Arts
qu'elles font naître, excitent encore une
émulation très-utile parmi les Artistes.

Nous n'avons garde de manquer à ce
que nous devons à nos Lecteurs, c'est-
à-dire, de leur rendre compte de l'ex-
position des Tableaux, & autres mor-
ceaux de Sculpture & de Gravure, des
habiles Sujets qui composent l'Acadé-
mie Royale de Peinture & de Sculp-
ture. Elle a été faite cette année le jour
de S. Louïs, dans le grand Salon du vieux
Louvre, & a duré dix jours. On en a

2254 MERCURE DE FRANCE.
l'obligation à M. de Boullongne, Ecuyer
Chevalier de l'Ordre de S. Michell
premier Peintre du Roi, Chef & Di-
recteur de cette Académie, lequel an-
mé & soutenu par M. le Duc d'Antin
Pair de France, Surintendant des Bâti-
mens du Roi, & Protecteur de l'Acadé-
mie, toujours porté à faire fleurir les
Arts dans le Royaume, a reçu ses or-
dres, & les a fait executer avec un ap-
plaudissement general.

On va tâcher de donner une idée de
cette magnifique décoration, pour en con-
server la memoire, servir de note pour
les morceaux qui auront été exposez pu-
bliquement, & pour donner au moins
ce plaisir aux Curieux & aux gens de
l'Art, qui n'ont pas été à portée de voir
ce spectacle, aussi agréable & varié que
sçavant & précieux.

On ne fera point d'observations sur
les beautez ou les défauts, qui ont fait
louer ou censurer tel ou tel Tableau.
On n'est point assez sûr des sentimens du
Public pour entrer dans ce détail; nous
nous craindrions de donner atteinte à l'e-
xacte impartialité dont nous nous pi-
quons; mais on n'omettra point ce qu'on
pourra sçavoir d'historique & d'interes-
sant, soit sur les Ouvrages, soit sur leurs
Auteurs, pour servir un jour de Mem

SEPTEMBRE 1725. 2255

à l'Histoire des beaux Arts, & à
lire la vie des Illustres qui composent
aujourd'hui l'Ecole de France.

Dans les Ouvrages dont on va parler,
n'a prétendu, dans l'arrangement des
articles, donner aucun rang ni préférence
entre les Auteurs qui ont exposé leurs
Ouvrages à l'admiration & à la critique
publique. On a vû en effet pendant cette
magnifique exposition, un concours in-
fini de Spectateurs de toutes conditions,
de tout sexe & de tout âge, admirer &
critiquer, louer & blâmer; mais il faut
prendre justice à la vérité, la critique n'a
nullement prévalu, le nombre des bel-
les choses l'a de beaucoup emporté sur
les médiocres, le triomphe de l'Acadé-
mie a été complet, & de l'aveu même
des Etrangers, témoins oculaires du haut
degré de perfection, où elle a porté les
Arts qu'elle exerce, il n'y en a point
au monde aujourd'hui qu'on puisse lui
comparer. Nous avançons cela d'autant
plus hardiment, que nous ne craignons
point d'être contredits.

Si quelque chose a manqué à la satis-
faction du Public dans cette exposition,
c'a été de n'y pas voir des Ouvrages de
Messieurs de Boullongne, de Troye, de
Largilliere, & Rigault, qui n'ayant plus
rien à ajouter à leur réputation, se sont

acquis une nouvelle gloire , en croyant ne devoir paroître à cette fête , que pour rendre justice aux Ouvrages des jeunes Académiciens , dont la plûpart sont leurs Eleves.

On voyoit de *M. de Troye le fils* , 7. Tableaux , sçavoir , un de 6. pieds de large sur 4. représentant Renaud endormi sur un lit de gazon dans un paylage , & Armide laissant tomber le poignard , &c. Nous avons donné la description de ce Tableau dans le 2. volume du *Mercur* du mois de Juin dernier , page 1402.

Un de huit pieds de haut sur 6. Deux Cavaliers & deux Dames en habit de masque , sont à déjeûner autour d'une table. Une des femmes assise sur le devant du Tableau , choque le verre avec un des Cavaliers ; elle est vêtue d'un robe jaune d'un grand brillant : fond d'Architecture , éclairé par un rayon de soleil.

Leda couchée & groupée avec Jupiter en Cigne , 5. pieds sur 4. Un autre de même grandeur : Diane & Eudimion dans un fond de Paylage.

Le Sacrifice d'Iphigenie , où l'on voit le grand Prêtre , des Soldats ; Agamemnon dans la plus grande affliction , des

SEPTEMBRE. 1725. 2257
emmes en pleurs, &c. 30. pouces de
large sur 24.

Il y avoit encore du même Auteur
trois petits Tableaux très-galands, d'en-
viron 24. pouces de haut sur 18. Au pre-
mier une declaration d'amour. Une jeu-
ne personne habillée de blanc, paroît
assise sur un Sopha, appuyée sur un
carreau de toile peinte; elle se tourne
pour regarder un Cavalier en habit de
velours qui lui parle. Il y a un petit
chien sur le devant. Le fond est fort bien
décoré.

2. Une Demoiselle un peu courbée,
ayant une jambe découverte, tenant
d'une main sa jarretiere, & de l'autre
repoussant un jeune homme qui s'em-
presse à vouloir la lui renouer.

Le 3. Tableau, est un groupe de trois
figures; deux Dames & un Cavalier qui
jouent au pied-de-bœuf. La Dame qui
paroît la plus gracieuse, retient la main
du Cavalier. Fond d'Architecture & de
Payfage.

De *M. Belle*, deux Portraits jusques
aux genoux; du Duc & de la Duchesse
d'Orleans.

De *M. Vivien*, cinq Portraits d'en-
viron 30. pouces de haut sur 24. deux
2, vol, peints

2258 MERCURE DE FRANCE.
peints à huile & trois au pastel.

On voyoit de *M. François Desportes*,
Peintre-Conseller de l'Académie. 1. Un
grand Tableau de 11. pieds, presque
quarré, représentant un Loup assailli par
dix Chiens, dans un Paysage.

2. Tableau de 4. pieds en quarré, où
est un Chien couchant accroupi, qui
garde du gibier mort; auprès des car-
des d'artichaux contre un vieux mur,
où il paroît un appui de fenêtré, sou-
tenu par deux consoles, entre lesquel-
les est un bas-relief de jeux d'enfans,
d'un marbre sali par le temps. On voit
sur cet appui un panier de pêches & un
levreau qu'un chat essaye de tirer avec
sa patte. Aux deux côtez s'élevent deux
seps de vignes, chargez de raisins & de
feüilles.

3. Tableau de 5. pieds sur 4. Plu-
sieurs plantes de Pavots & un rosier
fleuri. Il y au bas un lievre mort; des
perdrix rouges & grises auprès d'un fu-
zil & d'un chien, dans un fond de pay-
sage & d'Architecture.

4. Tableau de 3. pieds de haut sur 2.
& demi, où l'on voit toutes sortes de
fleurs printanieres dans un bocal de ver-
re, posé sur une petite table ronde en
cul-de lampe, au-dessous d'une niche,

2. vol.

sur